

MAIRIE DE LE BIOT

Haute Savoie

Altitude : 822 m-1700m

18 Route de l'Église

74430 LE BIOT

Téléphone : 04 50 72 12 06

mairie.lebiot@wanadoo.fr

AVIS A LA POPULATION

Madame Monsieur,

Faute de candidats déclarés, le premier tour de scrutin prévu le 21 juillet 2024 pour l'élection municipale partielle est annulé.

Madame la Sous-Préfète de Thonon-Les-Bains, par arrêté du 5 juillet 2024, convoque le corps électoral de la commune de Le Biot pour le second tour de l'élection municipale partielle complémentaire de **5 conseillers municipaux le dimanche 28 juillet 2024,**

Toute personne, habitant ou propriétaire sur le territoire de Le Biot, de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne non-salarié de la commune, est invitée à déposer sa déclaration de candidature pour le second tour **directement** auprès de la Sous-Préfecture de Thonon-les-Bains - 21 rue Vallon - 74200 THONON LES BAINS

- lundi 22 juillet 2024 de 8 h 30 à 11 h 30

- mardi 23 juillet 2024 de 8 h 30 à 11 h 30 et 14 h à 18 h (heure de clôture du délai)

Aucun autre mode de déclaration de candidature, notamment par voie postale, télécopie ou messagerie électronique n'est admis.

Si aucun candidat ne se présente le bureau de vote ne sera pas ouvert.

Le Conseil Municipal et moi même nous réjouissons d'accueillir et de travailler avec les conseillers qui seront élus à l'issue de cette élections partielle.

Le 08 juillet 2024,
Henri-Victor Tournier
Maire de Le Biot

